

L'atelier dirigé d'écriture

La théorisation du travail d'écriture en atelier dirigé, plus particulièrement au CP, a été menée par Dominique Bucheton et Yves Soulé.

Pour eux, les maîtres mots de l'atelier dirigé sont : « travail, proximité, individualisation, tâtonnement, hétérogénéité des élèves, échanges... »¹. Il permet à un enseignant d'aider un petit groupe d'élèves à s'atteler à « une tâche difficile, une aventure, une exploration qu'ils ne peuvent réussir seuls ».

C'est un espace d'apprentissage où les élèves s'essayent à l'écriture, mais aussi lisent, discutent, expriment leurs difficultés... Ils construisent ainsi petit à petit un rapport plus réfléchi aux langages oral et écrit.

Il demande aux enseignants des procédures d'accompagnement et d'étayage spécifiques qui ne visent pas forcément un texte finalisé et normé, mais qui viennent enrichir les stratégies des élèves. La gestion des interactions avant, pendant et après le temps effectif de production est donc centrale. L'intérêt est de comprendre comment les élèves s'y prennent quand ils écrivent et de leur permettre de « Produire des écrits en commençant à s'approprier une démarche », de « Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit ». La posture d'accompagnement de l'enseignant au plus près des élèves lui permet d'adapter ses interventions à leurs besoins.

Le dispositif

Tous les élèves participent à l'atelier d'écriture par groupes hétérogènes d'environ 6 élèves, alors que les autres sont en autonomie. La tâche demandée aux élèves de l'atelier est d'écrire un mot, puis une ou plusieurs phrases, un petit texte. Ceci est rendu possible grâce aux connaissances en lecture, aux interactions entre élèves de l'atelier, et à l'aide de l'enseignant en dernier recours.

L'organisation repose sur :

- un contrat didactique clair : ce n'est pas un lieu d'évaluation, on s'entraide, on essaie, on peut se servir des outils de la classe, l'enseignant est une ressource...
- des habitudes à mettre en place : cahier, crayon ; durée ; mise en autonomie du reste de la classe.

Préalables :

- réfléchir à la composition des groupes (hétérogènes),
- préparer l'organisation de la classe (espaces) et prévoir pour les autres élèves un travail autonome,
- mettre en place les outils et les repères : affichages, cahier-support d'écriture, cahier-outil...
- choisir de travailler sur une production individuelle ou collective,
- déterminer la manière dont on va considérer l'écart à la norme : traitement d'un point particulier, immédiat ou différé,

¹ Source : D. BUCHETON, *Refonder l'enseignement de l'écriture*, Retz, 2014

- prévoir un tissage collectif des ateliers : lecture au groupe classe, mutualisation des découvertes...

Déroulement de l'atelier d'écriture :

5' : Dévolution de la tâche :

- Donner la consigne de production, un projet ou un lanceur d'écriture, en lien avec la vie de la classe. Si l'écriture du jour participe d'un projet, il aura été défini auparavant en classe entière.

La tâche proposée doit comporter un enjeu littéraire qui permettra d'expérimenter un type d'écrit, un procédé, une technique... Elle ne doit pas se limiter à un exercice d'encodage.

- Rappeler les outils constitués pour écrire (affichages) et les procédures déjà structurées collectivement.

10' : Planification :

- Les élèves planifient : ils conçoivent leur texte, puis l'expriment oralement. Ils peuvent le soumettre au groupe, qui intervient s'il ne correspond pas à la consigne donnée. L'enseignant gère les prises de parole, relance et aide à la validation collective. Mais le texte n'est jamais définitivement fixé, et des retours sur cette phase de planification pourront intervenir tout au long de l'atelier.

20' : Écriture étayée :

- Les enfants écrivent chacun leur texte. Chaque problème rencontré est exposé au groupe : l'enseignant prend en compte les propos des élèves au plus près de leur formulation pour que chacun puisse identifier et résoudre les problèmes posés (sans donner la réponse si possible). Si le groupe ne trouve pas ou ne peut pas donner la réponse, c'est l'enseignant qui la donne : il reste le garant du savoir institutionnalisé.

« L'accompagnement de la mise en mots du texte est délicat car il s'agit pour l'enseignant de veiller à l'avancée rapide et synchrone de tout le monde, tout en s'arrêtant sur des points de difficulté qui surgissent de manière imprévue et qui méritent une exploration collective. (...) Il est en état d'observation maximale, d'analyse des erreurs, réussites, blocages. Il ajuste ses réponses et son aide. C'est un moment épuisant, sur le fil didactique. »² Le maître pointe les difficultés, oriente vers les ressources disponibles, laisse du temps pour la réflexion et la discussion. Dans le même temps, il pilote l'activité, vérifie, évalue, distribue la parole, explique les erreurs et les corrige.

- **Structuration** : en fonction des objectifs d'enseignement, l'enseignant aide les élèves à prendre conscience et à s'approprier des procédures.

10' : Mise en commun :

- Chaque enfant lit sa production au groupe, qui verbalise les réussites et les difficultés. Les autres enfants peuvent réagir pour féliciter, expliciter...

« L'enseignant revient sur les productions de chacun, les examine (les évalue) au regard des enjeux et des normes. (...) Cette dernière phase sert d'évaluation diagnostique, pour l'enseignant comme pour l'élève. L'enseignant institue le geste d'étude de relecture-contrôle (il le verbalise, le valorise, l'exige, en montre la nécessité pour l'apprentissage).

² *ibid.*

En matière d'écriture, c'est un geste premier d'apprendre à se relire attentivement, d'apprendre à contrôler son propre rapport à la norme. »³

- Suivant les besoins, le temps dont on dispose et la disponibilité des élèves, on peut donner des conseils pour une réécriture ou pour la copie avant diffusion. S'il y a diffusion, l'enseignant peut assurer un dernier toilettage orthographique du texte.
- Bilan et clôture de l'atelier.

Le rapport à la norme :

L'enseignant peut choisir entre trois modes de traitement possibles du rapport à la norme :

- En continu : l'enseignant donne la norme au fur et à mesure... Cela peut être une difficulté pour les élèves d'écrire et en même temps de parler sur la langue, et il faut se garder de transformer ce moment en dictée négociée.
- A la fin de l'atelier : l'écriture est plus individualisée, mais le risque est alors que le groupe se prive de réflexions très utiles dans la construction des savoirs.
- A des moments clés correspondants à des problèmes particuliers : le maître choisit en direct les problèmes qu'il souhaite aborder, parce qu'ils sont déjà vus et doivent être réactualisés, parce qu'ils sont fréquents, parce qu'ils sont à problématiser.

Les compétences visées

Attendus de fin de cycle

Écriture

- » Copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d'une dizaine de lignes en respectant la ponctuation, l'orthographe et en soignant la présentation.
- » Rédiger un texte d'environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire.
- » Améliorer une production, notamment l'orthographe, en tenant compte d'indications.

Compétences travaillées

Produire des écrits en commençant à s'approprier une démarche (*lien avec la lecture, le langage oral et l'étude de la langue*)

- » Identification de caractéristiques propres à différents genres de textes. Mise en œuvre (guidée, puis autonome) d'une démarche de production de textes : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases qui s'enchaînent avec cohérence, écrire ces phrases.
- » Connaissances sur la langue (mémoire orthographique des mots, règles d'accord, ponctuation, organisateurs du discours...).
- » Mobilisation des outils à disposition dans la classe liés à l'étude de la langue.

Réviser et améliorer l'écrit qu'on a produit (*lien avec l'étude de la langue*)

- » Repérage de dysfonctionnements dans les textes produits (omissions, incohérences, redites...).

³ ibid.

- » Mobilisation des connaissances portant sur le genre d'écrit à produire et sur la langue.
- » Vigilance orthographique, exercée d'abord sur des points désignés par le professeur, puis progressivement étendue.

Repères de progressivité

« Au **CP**, la pratique guidée et contrôlée par le professeur doit permettre d'assurer une première maîtrise des gestes d'écriture et des modalités efficaces de copie. La production de textes courts est alors articulée avec l'apprentissage de la lecture ; des textes d'appui, juste transformés sur quelques points, peuvent constituer de premières matrices pour une activité qui articule copie et production d'un texte neuf et cohérent. Le guidage du professeur est nécessaire pour l'élaboration de textes ; les échanges préparatoires sont constitutifs du travail du langage oral. L'aide apportée par la dictée à l'adulte reste indispensable pour nombre d'élèves. »

Bilan : « l'enseignant et les élèves apprennent ensemble !⁴ »

L'atelier dirigé participe à l'automatisation du déchiffrage parce qu'en encodant des mots, l'élève se sert de ses connaissances phonologiques à d'autres fins que celles de la lecture. C'est un moment de réinvestissement explicite des apprentissages réalisés dans les autres domaines du français : langage oral, lecture et étude de la langue.

Pour l'enseignant, c'est un lieu qui lui permet d'observer les difficultés et stratégies des élèves au plus près, qui lui permet ensuite de réajuster son enseignement.

« L'atmosphère collaborative, que permet ce travail en grande proximité de l'enseignant et des élèves, crée de la dynamique dans le jeu des postures de chacun.(...) C'est un observatoire et un déclencheur pour d'autres situations d'enseignement de travail collaboratif. (...) Quantité d'autres objectifs pour l'atelier dirigé d'écriture peuvent être proposés, pour les écritures singulières ou collectives. »⁵

⁴ *ibid*

⁵ *ibid.*